



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 28 septembre 2016]

Date de la convocation
22 septembre 2016
Date d'affichage
22 septembre 2016

Nombre de conseillers

En exercice : 33
Présents : 27
Procurations : 4
Votants : 31

Présents : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, Christian PERO, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Stéphanie NELATON, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Marie-Christine BOUTONNET *Conseillers*

Absents et représentés : Monique GUILLE, Bernard BARTHE, Eric PILUDU, Aurélie TREILHOU,

Absents : Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH

N°119 / 2016

Secrétaire de séance : Dominique BOYER

OBJET DE DELIBERATION : Décision modificative n° 3 : budget principal

Cette décision modificative intègre de nouvelles recettes et notamment la subvention obtenue au titre du FSIPL (Fonds de soutien à l'Investissement public local) fléché sur la gare routière*, subvention AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), ou DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) non encore notifiées au moment du vote du budget. En dépenses, on trouve différents ajustements de crédits pour travaux (gymnase A. CAMUS, préaux de l'école Louise Michel ; désamiantage et aménagements du 80, place d'HAUPTOUL, acquisitions ou études (audit piscines, AVAP, étude urbaine à Lentajou), soit :

Imputation	Libellés	Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT					
020-7489	Reversement sur attributions et particip.		1 000		
020-022	Dépenses imprévues	1 000			
Sous total fonctionnement		1 000	1 000	0,00	0
Total général fonctionnement		0		0	
INVESTISSEMENT					
822-1328	Autres subv. D'équipement		12 000		
020-20422	Subv. Équipement personnes privées		20 000		
820-2188-540	Acquisition matériel		26 400		
820-2313-711	Bâtiments		162 100		
820-1341-711	Bâtiments - DETR				28 993
213-2313-557	Ecoles		60 000		
213-1341-557	Ecoles - DETR				12 472
824-2113-710	Réserves foncières		10 000		
413-2313-740	Piscines		12 600		
412-2313-746	Installations sportives		40 000		
314-1341-747	Equipements culturels - DETR				15 322
820-1341-911	Sécurité bâtiments - DETR				35 560
820-2031-940	Etudes	20 000			
824-2031-948	Etude urbaine Lentajou		20 000		

.../...

824-2031-949	AVAP		45 000		
824-1321-949	AVAP - Subvention Etat				26 193
824-1321-946	Gare routière - Subvention Etat				221 882
020-2313-768	Hôtel de ville	47 678			
Sous total investissement		67 678	408 100	0	340 422
Total général investissement		340 422		340 422	

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE la décision modificative n°3 ci-dessus

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à Gaillac, le 29 septembre 2016

Le maire

Patrice GAUSSERAND

- Transmis au représentant de l'Etat le :

- Publié le :